

le vingt trois de jannier 1773 apres avoir
 fait la publication d'un bans ou propos
 de la messe paroissiale, et vu la dispen
 des deux autres entre Pierre
 Mequinion fils de Gabon et Marie
 Bailloulier laboureur en cette
 paroisse, et entre Marie Madelaine
 Ducrocq fille de Ferdinand, Baillou
 et de Jacqueline le Moine sa femme
 n'ayant reconnu aucun empeschement
 a leur prestons mariage je soubsigne
 Curé de Miseres les ay contracté
 dans le sacre lieu du mariage, en presen
 de Gilles Pigache, je ne l'homme en
 de Pierre Wate, aussi a mesmes de
 Marie Jacqueline Ducrocq, et de
 Marie Jeanne le franc jeunes filles ce
 mariage tout de cette paroisse, qui ont esté
 Pierre Wate qui ayant déclaré ne scauoir
 escrire, a apposé sa croix que ordinaire
 ont tous signé avec moy le jour

du mois et an que dessus
 M. madelaine ducrocq
 Gilles pigache ^{Leinen Francois mequinion}
 Jacqueline Ducrocq ^{marque de pierre + wate}
 Marie Jeanne le franc
 J. B. Bailloulier

M.1711.1.23

le 23 de janvier 1711 apres avoir fait la publication d'un ban au prosne
de la messe paroissiale, et vue la dispense
des deux autres entre Lievin
Mequinion fils de hubert et Marie
haut soulier laboureur en cette
paroisse, et entre Marie Madelaine
Ducrocq fille de ferdinand, baily
et de jacqueline le Moisne sa femme
nayant reconnu aucun empeschement
a leur pretendu mariage je soubsigné
curé de wisernes les ay conjoint
dans le sacré lien du mariage , en presence
de gilles pigache, jeune homme a marier,
de pierre Watte aussi a marier, de
Marie jacqueline Ducrocq et de
Marie jenne le franc jeunes filles a
marier tous de cette paroisse, qui (excepté
pierre Watte qui ayant déclaré ne scavoir
escrire, a apposé sa marcque ordinaire),
ont tous signe avec moy le jour du mois et
an que dessus

M magdeleine ducrocq

Lieven francois mequinion

Gille pigache marcque de pierre + watte

Jacqueline ducrocq

Marie Jenne le franc

J Le Chatelain